



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 17 avril 2014

NOUVEAU : un annuaire en ligne des artisans !

Un annuaire en ligne, dédié aux entreprises artisanales de Nouvelle-Calédonie, vient d'être mis en place par la Chambre de métiers et de l'artisanat. Accessible à partir de la page d'accueil du site Internet www.cma.nc, cet outil pratique s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels.

Pour qui ? Pourquoi ?

L'annuaire des artisans de Nouvelle-calédonie, c'est l'outil officiel de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Il permet désormais aux Calédoniens de chercher un artisan en province Sud, en province Nord et en province des îles Loyauté.

Les particuliers peuvent trouver en quelques clics le corps de métiers dont ils ont besoin près de chez eux, vérifier certaines informations concernant l'entreprise (nom du gérant, activité déclarée, date de création de l'entreprise etc...). Ils peuvent contacter les artisans ciblés, et repérer les professionnels possédant des Titres et des distinctions.

Les professionnels quant à eux gagnent de la visibilité pour leur activité, et ce, sans avoir à faire de démarche particulière. Ils peuvent également utiliser cet outil pour obtenir des informations sur leur environnement concurrentiel.

Un service gratuit, mis à jour quotidiennement

Pour les particuliers, comme pour les chefs d'entreprise, ce service est intégralement gratuit. Il répond au souhait des élus consulaires de « Mieux faire connaître les acteurs de l'artisanat ». Cette volonté, inscrite au Schéma Directeur de l'artisanat 2010-2014, se concrétise aujourd'hui à travers Internet, l'outil incontournable pour accéder simplement, et rapidement à des informations utiles pour les clients potentiels et les professionnels eux-mêmes.

La liste des entreprises, individuelles et sociétés, disponible dans ce nouvel annuaire est mise à jour quotidiennement à partir du registre légal géré par la CMA-NC : le Répertoire des métiers. Seules sont publiées les informations pour lesquelles les professionnels ont donné leur consentement écrit au moment de l'immatriculation de leur entreprise, conformément à la Loi Informatique et Libertés.

Une recherche simple, une information claire

La base de données de l'annuaire contient plus de 11 000 entreprises calédoniennes, qui exercent à ce jour 267 activités artisanales différentes dans le secteur des services à la

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

personne, de la production manufacturière, du bâtiment et des métiers de bouche. L'annuaire a donc été conçu avec deux mots d'ordre : simplicité, et clarté.

Hébergé sur le site Internet de la CMA-NC, l'annuaire est consultable à partir d'un onglet dédié.

Le moteur de recherche peut être utilisé par activité et produit (ex : fabrication de pain), par métier (ex : boulanger), et par localisation. Une recherche est aussi possible à partir du nom de l'artisan, et du nom de l'entreprise.

Coup de projecteur sur certains artisans

Il est possible d'obtenir la liste des artisans ayant obtenu une distinction délivrée par la Chambre de métiers et de l'artisanat : Titres d'artisan en son métier, de Maître artisan en son métier, et médaille de la reconnaissance artisanale. Sont également signalés, les professionnels développant une démarche qualitative: management environnemental avec la marque ENVOL, gestion des déchets pour les adhérents GARAGE PROPRE, et charte qualité CALSOL pour les installateurs de chauffe-eau solaires. Ces professionnels apparaissent systématiquement en tête des résultats de recherche, avec un logo spécifique. Ils sont aujourd'hui moins de 200 à bénéficier de ces signes distinctifs, qui valorisent leur engagement.

Contact presse :

Laure Le Gall
Directrice communication CMA
28 23 37 et 75 35 25
laure.legall@cma.nc